Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1584

Artikel: L'information en ligne ne détrône pas le papier
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021638

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'information en ligne ne détrône pas le papier

L'information en ligne poursuit son cheminement sans frontière. Mais elle n'a pas révolutionné le monde de la presse qui utilise Internet pour sa propre promotion.

La rapidité d'Internet a fasciné le monde de l'information. Des sites indépendants se sont créés dans l'espoir d'attirer la manne publicitaire. Les journaux se sont mis en ligne pour se prémunir des nouveaux prédateurs. Les journalistes ont revendiqué la protection de la propriété intellectuelle de leurs écrits diffusés sur la Toile. Mais la publicité a rapidement boudé Internet. L'effervescence médiatique a fléchi pour disparaître avec l'éclatement de la bulle informatique. Mais l'information en ligne, redimensionnée, a conservé sa place. Les sites indépendants qui subsistent se spécialisent la plupart du temps dans les informations économiques et financières. Pour ce type d'information, l'immédiateté est primordiale.

Les grands journaux conservent leur édition électronique. La consultation entièrement gratuite a disparu en même temps que la publicité. Mais la plupart offrent la version en ligne à leurs abonnés. C'est le cas en Suisse pour la *NZZ*, le *Tages Anzeiger* et *Le Temps*. En plus de l'édition complète du jour, ces journaux présentent une actualisation des principaux titres, une version élargie de quelques grandes interviews. Ils donnent aussi accès à leurs archives. Les autres journaux proposent une sélection de leurs articles quotidiens voire un choix des dépêches les plus récentes.

De la publicité pour les versions en papier

L'information électronique a évidemment un coût. Elle est pratiquement désertée par la publicité. Mais les éditeurs tiennent à rester présents sur la Toile, simplement pour faire leur autopromotion. Toute crainte de cannibalisation du papier par l'électronique doit être écartée. Selon une étude internationale* 15% des internautes affirment qu'ils achètent plus régulièrement un quotidien après avoir visité son site.

Si l'offre d'information électronique n'est qu'un appoint dans nos sociétés libérales, elle peut représenter une réponse efficace à la censure dans les pays autoritaires. Deux exemples donnés par *Courrier International*. En Corée, un site alternatif ose s'en prendre à la présence de l'armée américaine dans le pays en diffusant des informations écartées par une presse trop conservatrice. Au Zimbabwe, le *Daily News* interdit de diffusion, a pu poursuivre son activité par une édition en ligne diffusée depuis l'Afrique du Sud. *at*

*« Le guide mondial de la presse en ligne », *Courrier International*, hors série octobre-décembre 2003.

Marchés publics

Bien choisir pour mieux servir

La législation sur les marchés publics est considérée comme un progrès. La concurrence ouverte encadrée par la loi vaudrait mieux que les ententes cartellaires. On connaît la vieille pratique de «l'ardoise», la répartition des marchés entre toutes les entreprises présentes dans une région de manière à peu près équilibrée. Ces manières traditionnelles d'agir, avec parfois un rien de corruption, étaient un frein indiscutable à l'innovation.

L'ouverture des marchés publics crée aussi son lot de problèmes. La loi fédérale indique que «le marché est adjugé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse économiquement». Encore faut-il s'entendre sur la définition de l'avantage économique. Généralement les appels d'offre proposent une batterie de critères avec des pondérations. Ce domaine très technique peut être lourd de conséquences politiques.

Lorsqu'une administration achète des meubles ou du papier, il s'agit d'un problème de gestion interne. Lorsqu'elle achète des tuyaux pour des conduites d'eau, le problème se complique. Ce choix d'apparence anodin, s'il est mal effectué, entraînera des geysers à répétition dans les rues des villes vingt ou trente ans après la pose. Et si l'on passe au choix d'un consortium pour percer un tunnel, on entre dans un domaine où des milliards de francs peuvent être en jeu, sans parler de la vie des ouvriers et des futurs usagers. Dans ce cas, il vaut mieux en effet choisir au mieux.

Le livre que viennent de publier Jacques Pictet et Dominique Bollinger a justement cette ambition : apporter des méthodes et des outils à tous ceux qui doivent effectuer un appel d'offres et proposer un choix. Certes, *Adjuger un marché au mieux-disant* n'est pas à proprement parler un livre de chevet et il vaut mieux avoir une solide culture mathématique ou statistique pour s'y lancer. Mais c'est sans doute un ouvrage indispensable si l'on veut mieux utiliser l'argent public. Notons enfin que l'une des méthodes décrite porte le nom de Macbeth, mais elle ne recommande pas l'assassinat des adjudicataires comme critère de choix. *jg*

Jacques Pictet, Dominique Bollinger, *Adjuger un marché au mieux-disant*, Presses polytechniques romandes, Lausanne, 2003.